

GHM - ASSEMBLEE GENERALE 2025

Mardi 4/02/2025 en visio-conférence, 16h30-19h

- **Présents en visio-conférence.**

Mmes. : Tiphaine Dupérier, Aurélia Lanoé.

MM. : Xavier Cailhol, David Chambre, Olivier Gajewski, Yannick Graziani, Ebrahim Nowtash, Edgard Oberson, Piotr Packowski, Rodolphe Popier, Jean-Jacques Prieur (Secrétaire général), Yves Savoye-Peysson, Christian Trommsdorff (Président).

- **Absents excusés.**

Mmes. Lalou Bize, Elsie Trichot-Lemordant.

MM. : Jean-Luc Amstutz, Erich Beaud, Jean-Louis Bernezat, Jérôme Blanc-Gras, Paul Bonhomme, Philippe Brass, Fred Degoulet, Lothar Mauch, Pierre Mazeaud (doyen du GHM à 94 ans, qui salue amicalement l'Assemblée Générale), Hélias Millerioux, Gilles Modica, Clovis Paulin, Olivier Paulin, Manu Pellissier, Benjamin Ribeyre, Barney Vaucher, Gérald Vaucher, Patrick Wagnon.

- **Abréviations :**

XC : Xavier Cailhol

DC : David Chambre

TD : Tiphaine Dupérier

OG : Olivier Gajewski

YG : Yannick Graziani

AL : Aurélia Lanoé

EN : Ebrahim Nowtash

EO : Edgar Oberson

PP : Piotr Packowski

RP : Rodolphe Popier

JJP : Jean-Jacques Prieur

YSP : Yves Savoye-Peysson

CT : Christian Trommsdorff

AGO : Assemblée Générale Ordinaire

LMA : « La Montagne et Alpinisme », revue de la FFCAM.

PO : Piolets d'Or.

Entre crochets sont mentionnées les pages des minutes correspondant au point soulevé.

1° - Hommage aux camarades disparus en 2024 [p10]

MM. : Roberto Bianco, Bernard Comparot (ex doyen du GHM).

2° - Rapport financier [p10]

Intervenants : CT, JJP.

À la date de l'AGO, les finances du GHM sont bonnes. Le compte « association », désormais hébergé au Crédit Agricole de Chamonix, a un solde positif égal à 9'400€. Le compte « projet », également hébergé au Crédit Agricole de Chamonix, est positif avec un solde proche de 25'000€ (en particulier suite au bon résultat des PO 2024).

Cette bonne santé financière permettra d'investir dans les projets décrits aux points suivants.

3° - Sites Internet du GHM, site des PO et projet de revue [p2 à 5 ; 11,12 ; 17,18]

Intervenants : CT, YSP, JJP, RP.

Remerciements à YSP, gérant bénévole du site du GHM. Flavie André prestataire gérante du site des PO.

→ Décision d'affecter du budget pour pouvoir produire du contenu contextuel, tant sur le site du GHM que dans la revue. Soit individuellement pour des sujets non clivants, proposés par nos membres ou ceux du Bureau. Soit collectivement pour des prises de position sur des sujets clivants (ex : Profit et les pieux au Mont Blanc, le vrai sommet des 8000...). YSP indique en ce sens que le forum interne du site du GHM peut offrir un sas de liberté de parole exploitable avant une publication plus « officielle ».

Concernant le **projet de revue du GHM**, proposition initiale de JJP de produire, via le compte « Association », un fascicule au format papier rédigé par RP reprenant les points essentiels de l'année 2024, avec un compte-rendu des PO dans les Dolomites et une synthèse de l'activité alpine. Refus pour l'heure de la rédaction de LMA d'autoriser la reprise des chroniques alpines de RP dans la revue du GHM, ce qui en réduit de deux tiers le contenu...

→ Décision de passer outre cette injonction contraire et de procéder à la publication. Arguments : lien de copropriété intellectuelle *de fait* du GHM vis-à-vis de LMA (au titre de la fusion historique en 1954 de sa revue « Alpinisme » avec « La Montagne » du CAF, sans rétrocession de droits depuis) ; reprise des chroniques à posteriori de leur publication dans LMA et diffusion à titre privé et au format papier n'entraînant pas de concurrence commerciale. Cependant, attendre la nouvelle mandature de la FFCAM et « tâter le terrain » avant de procéder à la publication effective...

En termes de contribution, possibilité d'envoyer des textes au rédacteur en charge (RP) d'ici clôture de la maquette.

→ DC suggère de marquer le coup en 2026 pour le centenaire de la naissance de la revue « Alpinisme » du GHM !

4° - Le point sur les cotisations [p6 ; 13 ; 15 ; 20 à 22]

Intervenants : YSP, JJP et CT.

YSP indique que 2024 a vu la mise en place du système informatique de cotisations en ligne, dont le process a été achevé et peaufiné en coopération étroite avec JJP. Constat d'une hécatombe s'agissant du suivi des cotisations dans les années récentes, avec une nette diminution des contribuables, ce qui représente un manque total à gagner de plus de 30'000€ ! Au passage, les membres français sont de plus mauvais cotisants que les membres étrangers !

→ Décision de « taper du poing sur la table » (XC) afin de relancer les cotisations manquées dans les dernières années. Sachant le maximum de 260 membres (dont un certain nombre à l'étranger...) et le taux plancher actuel de 40 cotisants, l'objectif retenu est de 120 à 140 cotisants (seuil déjà atteint par le passé au tournant du nouveau millénaire !).

Communiquer au passage sur l'intérêt des Bourses pour les nouveaux cotisants, jeunes dans le viseur...

Un problème de communication se fait jour avec des emails obsolètes ou finissants dans les spams, ce qui ne permet pas de transmettre l'info efficacement à tous les membres.

→ JJP va lister les coordonnées courriel des membres afin de régulariser la situation sur le site. Pour cela, communication se fera via Whatsapp afin de faire passer les infos, en particulier des nouveaux membres. « Être multicanal » (YSP).

5° - Bourses expéditions [p18 à 20]

Intervenants : CT, XC, AL, TD, RP.

→ Décision de fournir deux bourses de 2000€ : l'une orientée alpinisme « local » dont XC se propose de rédiger l'appel à projet ; l'autre internationale dont l'appel à projet sera rédigé par le collectif. Bourses délivrées aux alpinistes amateurs non « mainstream » (soit athlètes pros ou semi-pros déjà sponsorisés) et aux membres à jour de leur cotisation !

Pour l'aspect organisationnel, décision de former un comité de sélection qui se réunira prochainement lors d'une réunion en visio.

Occasion d'augmenter la visibilité du GHM via cette bourse dédiée à l'alpinisme « local », ce dernier que les seuls PO ne peuvent pas couvrir. Et de se positionner au passage sur des sujets de société contemporains qui affectent le monde des alpinistes (climat et développement durable, éthique...) et ne sont pas traités jusqu'alors par le GHM ou les PO.

6° - Piolets d'Or et Festival International d'Alpinisme [p23 à 25 ; p28 à 31]

Intervenants : CT, DC.

L'édition 2024 des PO dans les Dolomites s'est bien déroulée, qui plus est avec une marge financière. Réédition souhaitée en 2025 au même endroit, mais attente du verdict fin février selon le budget réuni côté San Martino (pour rappel, une édition représente environ 130000€ de budget). Si l'édition de 2025 est maintenue dans les Dolomites, le vieux projet des PO Rock pourrait être étudié pour 2026... Si l'issue du verdict des Dolomites est négative fin février, plan B à prévoir.

→ Possibilité envisagée un temps avec Banff, dont la directrice a été contactée à San Martino : l'idée n'a pas pu se concrétiser avec l'intéressée, tant sur l'esprit qu'au vu d'un manque de souplesse institutionnel (le plus grand festival de montagne au monde...).

→ Pourquoi pas le festival Mendi à Bilbao, dont Jabier Baraiazarra, le responsable, s'est montré très motivé pour accueillir l'évènement. Problème de timing cependant, déjà bien avancé pour 2025.

→ Idée d'une édition solidaire des PO à la Bérarde (imaginée par Philippe Brass et CT) plutôt remise en question par XC sur une seule base réglementaire (travaux de la RTM en cours...).

Le livre sur les 30 ans des Piolets d'Or, co-écrit par David Chambre et sorti en 2021 aux Editions du Mont Blanc, sera réédité, sans doute dans un format réduit, avec inclusion des éditions 2021 à 2025.

Le projet de Festival International d'Alpinisme 2025 à Chamonix est en cours de décision (avant-projet), porté par le Chamonix Film Festival, la FFCAM (via le Grand Parcours), l'ENSA (80 ans cette année), les Piolets Jeunes... Volonté de créer un évènement dédié à la transmission de la culture de l'alpinisme, dans une optique non élitiste et à visée non uniquement « commerciale ». Si l'évènement est perpétué, un élargissement est prévu à l'international, côté Courmayeur et Bas Valais. À suivre...

7° - Questions diverses [p13 à 17]

Les nouvelles membres du groupe AL et TD posent la question de l'objectif du GHM, hors PO et Bourses Expés ?

Réponses de CT, JJP et YSP : le GHM est le seul espace de représentation et de défense de l'esprit de l'alpinisme amateur ; force et valeur culturelle de ce réseau intergénérationnel ; production de contenus faisant sa crédibilité (PO, livres, archives en ligne...) ; soutien à venir de projets amateurs via les bourses expés ; total de 1200 personnes inscrits sur le site du GHM, entre membres et non affiliés.

8° - Admissions de nouveaux membres [p7 ; p31 à 33]

Intervenants : AL, TD ; CT, EN, OG, JJP.

Sont proposés comme nouveaux membres :

Souren Stepanian (Arménie), parrain Ebrahim Nowtash. Alpiniste moyen mais expert en relations publiques ! Si besoin d'organiser un quelconque évènement en Arménie, peut le faire !

* Concernant les relations avec l'Iran, pour info 120 alpinistes de la part du GHM en 2024 ont pu faire le déplacement pour grimper en France avec un visa sportif. Alireza Mohanna est sinon en pleine collecte des cotisations en Iran (attention : 50€ en Iran représente 500€ !).

Olivier Gajewski (France), parrain Lothar Mauch (87 ans). OG fait parvenir au groupe un PDF de sa liste de courses.

Nathan Monard (Suisse), lauréat des PO 2024 pour le Flat Top Peak.

Mathias Gribi (Suisse), lauréat des PO 2024 pour le Flat Top Peak.

Pour rappel statutaire, les lauréats des PO sont directement intégrés au GHM.

*Ces propositions sont toutes entérinées par l'Assemblée Générale.
Les personnes proposées sont admises comme membres du GHM.*

9° - Convention et relations avec la FFCAM [p4 ; p6 ; p12 ; p33,34]

Intervenants : CT, YSP, JJP.

CT rappelle que les relations du GHM avec la FFCAM sont plutôt bonnes dans une histoire récente (en particulier avec Nicolas Raynaud et Luc Thibal). Projet de convention évoqué depuis au moins trois ans, mais turbulences internes à l'institution dans les dernières années empêchent de progresser – dont les élections à venir. YSP pointe un problème actuel de gouvernance à la direction, ainsi qu'une « mauvaise période » globale.

→ S'il y a des volontaires pour venir à l'AG de la FFCAM mi-mars à Chalon sur Saône, se manifester auprès de CT ! Nécessité de faire du lobbying/réseautage pour entretenir le lien entre les deux institutions.

JJP indique que dans le cadre du projet de la future donation d'un patrimoine immobilier au GHM (valeur environ 120'000€), nécessité pour le groupe d'être labellisé comme « association d'utilité publique ». Or établir cette convention avec la FFCAM permettrait d'obtenir ce label et d'éviter le paiement de droits de succession exorbitants (40 à 60'000 euros).

10° - Prise de position sur Profit et l'affaire des pieux au Mont Blanc [p36 à 39]

Intervenants : CT, JJP, YSP, DC.

CT rappelle nécessité de réagir en tant qu'institution sur le site du GHM plutôt qu'à titre individuel sur ces sujets clivants. En 2024, pas de prise de position officielle du GHM, seul JJP a écrit un texte de synthèse.

Outre une nécessité de contextualisation approfondie pour amener de la valeur ajoutée, sur ce type de sujet clivant et complexe, le problème est aussi d'arriver à rédiger un avis consensuel capable de représenter les avis hétérogènes des membres du GHM...

Le rôle du GHM n'est pas de s'exprimer ou de juger la manière de travailler de Christophe Profit, rôle des guides. Au passage, YSP mentionne 200 prises de contact via le site afin de demander Christophe Profit comme guide ! S'agissant cependant du problème de fond, le GHM pourrait indiquer son étonnement quant au fait que la justice se mêle d'une affaire aussi futile, et son regret quant à la condamnation en conséquence ? En outre, JJP souligne qu'un point juridique soulevé par le précédent jugement, concernant le vol (des pieux), reste sujet à interprétation.

D'ici le délibéré rendu fin février, la question en suspens reste de savoir si une association doit défendre ou pas un de ses membres par rapport à une condamnation, notre non prise de position jusqu'alors étant plutôt comptée en négatif (JJP).

11° - Renouvellement tacite du Bureau et clôture de l'Assemblée Générale 2025.

Point non abordé lors de l'AGO.

MM. Trommsdorff Christian et Prieur Jean-Jacques sont respectivement maintenus comme président pour le premier et secrétaire général et trésorier pour le second.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 19h.

Le Président Christian Trommsdorff

Le Secrétaire Général Jean-Jacques Prieur